



**Bon dépôt**

Effectuer cet autocontrôle une fois par an pour assurer une précision optimale de la pulvérisation.

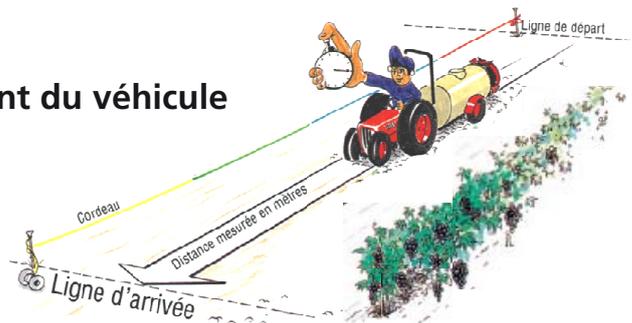
**Turbodiffuseur, canon, rampe**

**1. Détermination de la vitesse d'avancement du véhicule**

**Mesures sur le terrain**

Effectuer le test aux conditions usuelles de traitement :

- Rapport engagé: .....
- Tours/minute du moteur: ..... (tours/minute)



Chronométrer **directement dans une parcelle de vigne** le temps nécessaire pour parcourir 100 m (pulvérisateur à moitié plein et **véhicule déjà élané**).

$\text{Vitesse au champ} = \frac{\text{distance parcourue} \dots\dots\dots \text{ m} \times 3.6}{\text{temps} \dots\dots\dots \text{ s}} = \dots\dots\dots \text{ km/h} \textcircled{1}$
--

**2. Détermination du débit des buses**

**Calcul**

- Litrage à pulvériser: ..... l/ha  $\textcircled{2}$
- Largeur traitée: distance interligne: .....m  
(à multiplier par 2 ou 3 si traitement toutes les 2 ou 3 lignes)
- Nombre de buses ouvertes: .....  $\textcircled{4}$

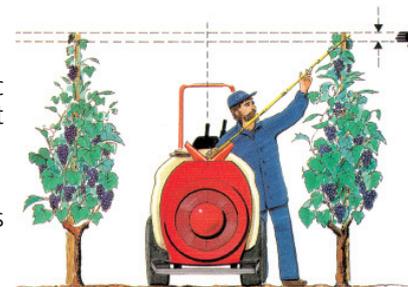


$\text{Débit total} = \frac{\text{vitesse au champ} \textcircled{1} \dots\dots \times \text{interligne} \textcircled{3} \dots\dots \times \text{litrage} \textcircled{2} \dots\dots}{600} = \dots\dots\dots \text{ l/mn}$
---

$\text{Débit par buse} = \frac{\text{débit total} \textcircled{5} \dots\dots\dots \text{ l/mn}}{\text{nombre de buses ouvertes} \textcircled{4} \dots\dots\dots} = \dots\dots\dots \text{ l/mn/buse}$
---

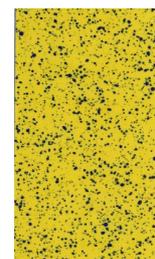
**Mesures sur le terrain**

- Mesurer le débit réel de chaque buse (2 mn à pression et tours/mn usuels) avec un débitmètre ou en récoltant le liquide dans une mesure après avoir recouvert les buses de tuyaux souples.
- Régler la pression si le débit mesuré diverge du débit calculé.
- En cas de grosses différences, vérifier que les buses ou les filtres ne soient pas bouchés.
- Remplacer les buses détériorées.



**3. Répartition de la bouillie sur la haie foliaire**

- Ajuster les déflecteurs/buses en direction de la haie foliaire (pas au-dessus).
- Vérifier la répartition de la bouillie au moyen de papiers hydrosensibles placés parallèlement à la haie foliaire.



Papier hydrosensible

Sources: Organisation PI régionales, cahier des charges de VITISWISS, méthode Caliset Syngenta.





Bon dépôt

Fiche rédigée sur la base des directives 2013 de l'ASETA pour le contrôle des pulvérisateurs. Seul le document officiel édité par l'ASETA fait foi ([www.agrartechnik.ch](http://www.agrartechnik.ch)).

	Exigences	A contrôler	✓
<b>Prise de force</b>	Les installations de protection et les points de transmission rotatifs ne seront pas entravés dans leur fonctionnement.	Contrôle visuel et test de fonctionnement.	
<b>Pompe</b>	Étanche. Pas de pulsation perceptible au manomètre.	Contrôle visuel et test de fonctionnement.	
<b>Brasseur</b>	Obtenir un bon brassage, à plein régime et avec une cuve à moitié pleine.	Contrôle visuel.	
<b>Réservoir</b>	Étanche. Orifice de remplissage avec filtre dès l'année de construction 2004. Affichage visible du poste de conduite et du lieu du remplissage. Réservoir d'eau de rinçage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les pulvérisateurs de &gt; 400 l, au moins 10% du volume du réservoir ou 10x la quantité résiduelle selon le mode d'emploi.</li> <li>• Pour les pulvérisateurs dont la mise en service est antérieure au 1.1.2013, les règles suivantes sont valables: réservoir d'eau de rinçage pour les pulvérisateurs &gt; 350 l, au moins 5% du volume mais au minimum 35 l.</li> <li>• Des solutions alternatives sont possibles: voir chapitre 9 – Exigences PER.</li> </ul>	Contrôle visuel.	
<b>Pression et batterie de commande</b>	Étanche. Réglable en continu depuis le poste du conducteur. Pression constante pour un nombre de tours donnés.	Contrôle visuel et contrôle de fonctionnement.	
<b>Manomètre</b>	Précision pour les pressions supérieures à 2 bars d'au minimum 10% de la valeur réelle. Aiguille du manomètre immobile afin de pouvoir lire la pression.	Mesure. Contrôle visuel et test de fonctionnement.	
<b>Conduites</b>	Étanches pour les pressions maximales atteintes par le système. Aucune conduite placée dans la trajectoire du jet.	Contrôle visuel et test de fonctionnement.	
<b>Filtre</b>	Filtre d'aspiration disponible. Dès l'année de construction 2004, le filtre à pression est obligatoire.	Contrôle visuel et test de fonctionnement.	
<b>Buses</b>	Débit selon le tableau des buses +/- 15% ou écart toléré de la valeur moyenne : <ul style="list-style-type: none"> <li>• pression, buses semblables +/- 10% ;</li> <li>• pression gauche/droite +/- 5%.</li> </ul> Repères et auxiliaires de réglage à disposition. Pas d'égouttement après l'arrêt des buses.	Contrôle individuel des buses. Cylindres de mesure. Contrôle visuel.	
<b>Soufflerie</b>	Déфлекteurs orientables ou autres possibilités pour optimiser le flux d'air. Repères et auxiliaires de réglage à disposition. Une grille de protection interdit l'accès aux pales de la soufflerie.	Équipement. Repères et auxiliaires de réglage. Bandelettes.	
<b>Application</b>	La quantité de bouillie nécessaire par hectare est calculée sur la base du volume des plantes. Adapter l'application à la culture.	Données de l'utilisateur. Mesure. Tableau des buses.	
<b>Répartition de l'eau</b>	Répartition verticale de l'eau par réglage des buses et des déflecteurs orientables, adaptée à la haie foliaire.	Banc d'essai à lamelles. Papier réactif. Outils de réglage.	
<b>Feux de signalisation</b>	Déflecteurs arrière et panneaux de signalisation. Phares, clignoteurs (phares de frein à 40 km/h). Charge sur l'essieu avant: 20% du poids total. Rétroviseur pour une visibilité arrière de 100 m.	Contrôle visuel et test de fonctionnement.	